DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

101, rue du 8 mai 1945 - 07500 GUILHERAND-GRANGES / Fax : 04.75.81.36.27 / district@drome-ardeche.fff.fr

Commission Départementale des Arbitres

INDISPONIBILITES A FAIRE PARVENIR IMPERATIVEMENT 15 JOURS AVANT LA DATE DU MATCH.

Les demandes d'indisponibilités devront être accompagnées d'un justificatif (maladie, raison professionnelle, scolaire), à l'exception des convenances personnelles.
IMPORTANT : **Toutes demandes d'indisponibilités faites sur un autre imprimé que ce modèle ne seront pas prises en compte.**

NOM :……. Prénom :…….

N° de Licence (Obligatoire)

CATEGORIE (cochez la catégorie à laquelle vous êtes affecté)

- ❑ ARBITRE D1
- ❑ ARBITRE D2
- ❑ ARBITRE D3
- ❑ ARBITRE D4
- ❑ ARBITRE D5
- ❑ ARBITRE ASSISTANT ADULTE
- ❑ ARBITRE STAGIAIRE ADULTE
- ❑ JEUNE ARBITRE DISTRICT U15
- ❑ JEUNE ARBITRE DISTRICT U17
- ❑ JEUNE ARBITRE DISTRICT U19

INDISPONIBILITES POUR L'ARBITRAGE (justificatif joint si nécessaire)

Jour/Mois	Jour/Mois	Caractéristique de la demande
Du	au	Motif :
Du	au	Motif :
Du	au	Motif :
Du	au	Motif :
Du	au	Motif :

Pour INDISPONIBILITES HORS DELAI et après la PARUTION SUR INTERNET

Rencontre :…… contre ……

Date du match : ……. / ……. / …… Série :…….. Heure :…….

Fait à …… Le ……. /……. /……

Signature :